



La voix de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est toujours un plaisir pour notre équipe municipale d'avoir l'occasion de communiquer avec vous. La communication est au cœur de nos désirs et nous espérons que vous trouverez les informations fournies dans ce bulletin intéressantes, pertinentes et pratiques.

Cette année nous n'avons pas eu de problématique avec la gestion de l'eau lors de la fonte des neiges. Nous sommes très contents de l'efficacité du déversoir universel qui a été construit l'an passé à côté du barrage du pont couvert.

Nous commençons la saison estivale sur une note positive quant à la santé de nos lacs. Je vous rappelle que plusieurs lacs de la MRC sont aux prises avec du myriophylle à épis. Soyez vigilants ! Le lavage des embarcations est essentiel pour maintenir cette qualité. Merci d'y adhérer.

Je me joins au conseil municipal et aux employés pour vous souhaiter à tous un très beau printemps et je vous invite personnellement aux activités du mois de mai : la journée Grand ménage du printemps et la La Fête de la Terre.

Finalement, profitez des avantages de notre belle nature, de nos diverses infrastructures et les nombreuses activités organisées par Culture & Loisirs Entrelacs.



Sophie Galarneau,
Mairesse

mairese@entrelacs.com
450 228-2529
poste 7208

CAFÉ DE LA MAIRESSE

Vous êtes invités au prochain café-causerie le 18 mai, de 10 h à 12 h, à la salle du conseil.

Sujet : civisme nautique avec 2 agents de la Sûreté du Québec

À la Une

ASSEMBLÉES DE CONSEIL

Les prochaines assemblées du conseil auront lieu les 20 mai et 16 juin 2025, à 20 h, à la salle du conseil.

Consultez les procès-verbaux disponibles en ligne sur notre site Internet pour connaître les derniers faits saillants :
<https://bit.ly/4lXN-H5t>



LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

La Municipalité d'Entrelacs vous invite à son Grand Ménage du printemps !

Joignez-vous à nous pour une matinée de nettoyage des bordures de route et de convivialité.

Quand : Samedi 10 mai (Remis en cas de pluie abondante – samedi 24 mai – une note sera ajoutée sur le site de la Municipalité.

Heure : 9 h à midi

Où : Point de rencontre Hôtel de ville

La Municipalité fournira les sacs et les gants nécessaires pour ramasser les déchets. Les sacs remplis seront déposés en bordure de route et collectés le lundi suivant.

Un BBQ sera offert à la fin de l'activité, et des prix de présence seront tirés parmi les participants! Apportez votre gourde!

Venez nombreux pour prendre soin de notre beau village dans une ambiance conviviale. Ensemble, faisons une différence!

FÊTE DE LA TERRE

De nouveau cette année, venez souligner l'arrivée du printemps et embellissez votre jardin.

Distribution gratuite de fleurs, plantes, légumes, arbres et terre enrichie de compost.

Plusieurs participants et activités sur place :

- Jardin des noix - Découverte plantes comestibles
- Terre vivante - compost de vers de terre
- Apiculture Entrelacs
- Félix Sécurité - Vérification professionnelle de vos extincteurs...
- Collecte de RDD, permis de feu sur place, et plus encore!

Apportez vos chaudières et faites le plein de terre enrichie de compost.

Quand : Samedi 17 mai

Heure : 9 h à 13 h

Où : Stationnement de l'église



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

INFORMATIONS ET DEMANDES DE PERMIS

La Municipalité s'efforce de mettre à la disposition des citoyens le plus d'informations sur son site Internet. Plusieurs formulaires pour différentes demandes de permis et requêtes diverses sont disponibles en ligne. Une panoplie d'informations s'y trouve, il suffit d'y jeter un oeil. Si une information ou un formulaire n'est pas disponible, communiquez avec nous. Nous sommes ouverts aux suggestions et nous apporterons les améliorations.

Remplir les formulaires en ligne sera plus efficace pour vous et pour le Service d'urbanisme, en période achanlandée.

ACCÈS AUX LACS

Les vignettes de bateau sont maintenant disponibles à l'hôtel de ville.

Vous devez avoir dûment complété le formulaire en ligne avant de récupérer votre vignette. Apportez votre document émis par Transport Canada (pour les moteurs + de 10 forces) ainsi qu'une preuve de résidence. Lorsqu'on vous remettra la vignette, votre puce sera activée. Il est très important de procéder au lavage de votre embarcation ET de la remorque avant toute mise à l'eau.



SONDAGE sur la collecte sélective

Nous aimerions avoir vos idées, impressions et commentaires sur la nouvelle collecte de déchets, la récupération et matières organiques (compost). Merci beaucoup de remplir ce sondage. Vos réponses sont précieuses pour nous et nous permettront d'améliorer les services à l'avenir!



MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTES PARTICULIÈRES EN PÉRIODE ESTIVALE - EBI

Considérant la température et la conception de certaines rues sur le territoire, il peut y avoir des particularités de collecte lors des différentes saisons.

Voici quelques informations importantes pour les secteurs concernés :

- Rues Tournesols, Œillets et 28^e avenue, petit camion toute l'année.
- Chemin du Renard, collecte régulière en été.
- Rue Myriam, collecte en porte à porte en été
- Chemin du Lac-à-May, tour du lac en été.
- Montée du Cerf, collecte en porte à porte en été.

Chemin du Lac Fidèle, voir le [calendrier](#) de collectes de Chertsey. Petit camion en hiver et collecte régulière en été.

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

La 1^{ère} collecte de résidus verts est prévue le **15 mai** prochain. Les résidus verts sont des matières végétales provenant des activités domestiques de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage...etc, comprenant les herbres, les feuilles, plantes, résidus de taille, gazon coupé et les branches de moins de 3 cm de diamètre, coupées en section d'un mètre maximum et attachés.

Les résidus verts doivent être déposés en vrac dans le bac prévu ou mis dans des sacs en papier ou des sacs de papier avec doublure de cellulose en fibre



naturelle, de type « sac au sol ». IMPORTANT, aucun sac de plastique n'est permis quelque soit le type de plastique, qu'il soit traditionnel, compostable, dégradé ou même oxobiodégradable.

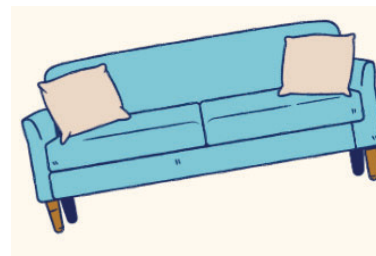


COLLECTE D'ENCOMBRANTS

La collecte d'encombrants se fait aux 4 semaines, le vendredi.

Pour faire ramasser un encombrant, il faut obligatoirement téléphoner 1 888-482-6676 option 2, au plus tard, le mercredi précédent la collecte au calendrier.

Prochaines dates :



30 mai
27 juin
25 juillet
22 août
3 octobre
14 novembre

ADMINISTRATION

15 ANNÉES DE SERVICE

Nous sommes heureux de souligner les 15 années de loyaux services de notre directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Guindon. Martine a rejoint l'équipe de la Municipalité le 25 mai 2010, en tant qu'aide à la comptabilité. Par la suite, en octobre 2011, elle a obtenu le poste de directrice générale adjointe, pour finalement prendre la direction générale le 14 juin 2021.

De la part de l'ensemble du conseil municipal et des employés de la Municipalité, nous t'offrons nos félicitations pour ces années au sein de notre belle municipalité!



VENTE POUR NON PAIEMENT DES TAXES

La vente pour défaut de paiement des taxes et cotisations municipales, scolaires, spéciales, intérêts accrus et charge aura lieu :

le jeudi 12 juin 2025, à 9 h au Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha, sis au 86, rue Archambault.

La vente est faite sous la forme d'un encan et certaines conditions sont à respecter pour enchérir. Consultez le site Internet de la Municipalité pour connaître tous les détails ainsi que les immeubles en vente. <https://www.entrelacs.com/administration/administration-et-finances/paiement-de-taxes>



Travaux publics

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

À la mi-mai, nous procéderons au nettoyage des rues asphaltées appartenant à la Municipalité. Par la suite, nous poursuivrons avec le marquage des lignes de rue et des stationnements municipaux.

D'autres travaux seront faits au courant de l'été, tels que le scellement des fissures, l'épandage d'abat poussière et le fauchage des bords de route.

Saviez-vous que, le MTQ est responsable de l'entretien du chemin d'Entrelacs, de l'hôtel de ville vers l'intersection de la route Pauzé ainsi que la route Pauzé jusqu'à la 125? Plainte ou requête, composez le 511.

Service incendie et des premiers répondants

PERMIS DE FEU

Le beau temps est à nos portes et l'envie de faire un feu pour l'ambiance ou pour faire le ménage du terrain se fait ressentir. Nous vous rappelons qu'un permis est requis en tout temps, sauf si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelle et d'une cheminée. Le brûlage est autorisé lorsque l'indice de feu se situe aux niveaux bas et modéré. Vous devez vérifier l'indice de feu de la *Sopfeu* avant chaque feu. Pour obtenir votre permis de feu : à l'hôtel de ville ou en ligne sur notre site Internet : <https://www.entrelacs.com/formulaire/permis-de-brulage/introduction>



VISITES DE PRÉVENTION

À partir du mois de juin jusqu'au mois d'août, les pompiers visiteront les adresses sur les rues identifiées ci-dessous, afin de vérifier l'installation et le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Si vous êtes absents, vous recevrez une communication, afin de remplir le questionnaire en ligne. Si vous avez des questions : 450-228-2529 poste 7204 ou par courriel à tpi@entrelacs.com

Alexis-Lépine, Colline, Dalpé, Deguise, Domaine-des-Sentiers, Favreau, Filteau, Galet, Gariépy, Groulx, ch. des Îles, Lac-Fidèle, Lacs-à-May, Lafrance, Landry, Latraverse, Meunier, Myriam, Orlijean, Poudrier, Provost, Rock, Rosaire-Lévesque, Ross et Thérien.

PATROUILLE ESTIVALE

La municipalité sera de nouveau protégée par notre patrouille municipale. À partir du 13 juin, vous remarquerez leur présence sur le territoire, durant les fins de semaine. Leur travail consiste à assurer le respect de certains règlements, notamment ceux portant sur les incendies ainsi que le bruit et les nuisances diverses. Le but est également d'assurer un sentiment de sécurité pour l'ensemble des citoyens. Les patrouilleurs se promèneront avec un véhicule du Service incendie d'Entrelacs et porteront des vêtements identifiés ainsi qu'un dossard de patrouilleur.

Pour une urgence municipale en dehors des heures d'ouverture de la Municipalité, communiquez au 450 228-2529 option 9.

Il est possible que les patrouilleurs se déplacent avant et après les dates indiquées ci-haut, sur appel selon la nature du besoin.

Culture & Loisirs Entrelacs

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

Assemblée générale annuelle de Culture & Loisirs Entrelacs

Quand : Jeudi 15 mai

Heure : 19 h

Où : 2411 chemin d'Entrelacs (Maison de la Culture)

Infos : 450 228-2529 poste 7265

Suivez la page Facebook de Culture & Loisirs Entrelacs : <https://www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs>



Fête nationale du Québec

Quand : 24 juin

Où : Parc des Nénuphars

Programmation à venir, surveillez les communications!

Artistes invités : Les Broncos et Dany Pouliot

Nouveauté : Spectacle sons et lumières laser!



Journée portes ouvertes à l'église!

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE
L'ÉGLISE

Qu'est-ce qui se passe avec l'église?

Venez rencontrer le comité, le 28 juin, de 10 h à 14 h.

Nous vous invitons, dans l'église, afin de connaître l'état d'avancement du projet de requalification. De plus, vous aurez la possibilité d'acheter divers articles dont nous désirons nous départir (bancs, statues, petits meubles, croix, etc).



Vous avez envie de faire partie d'une équipe de feu et de vous impliquer comme bénévole? Donnez votre nom à Culture & Loisirs Entrelacs! On cherche des gens motivés pour nous aider lors de nos événements. Joignez-vous à nous, plaisir, entraide et fierté garantis! À la bibliothèque, nous recherchons des bénévoles pour la période estivale. Si vous avez le goût de vous impliquer dans la communauté et de rendre service, venez nous rencontrer, il nous fera plaisir de vous accueillir!

Associations de lacs

PROTÉGEONS NOS LACS : 10 BONNES PRATIQUES CITOYENNES

1- Lavons nos embarcations, motorisées ou non, à la station de lavage de la Municipalité. Obligeons nos invités à les laver, même si leur débarcadère est notre quai. Ensemble, tenons à distance le myriophylle à épis!

2- Préservons les rives et leur biodiversité en navigant à 10 mètres de celles-ci et en évitant les vagues créant de l'érosion. Nos huards et les plantes en rive nous remercieront.

3- Réduisons la vitesse et tenons-nous à distance des baigneurs, planchistes et kayakistes lorsque nous conduisons une embarcation motorisée. Ils nous souriront!



assoaldie@gmail.com

4- Utilisons nos embarcations motorisées en eau profonde. Les sédiments resteront au fond et notre lac sera plus clair et en santé!

5- Évitions de naviguer en embarcation motorisée dans les herbiers aquatiques. Le fond et ses sédiments sont proches. Laissons les sédiments tranquilles, tout autant que les plantes aquatiques qui ont la mauvaise habitude de s'enrouler dans les hélices. Le lac sera plus clair et les plantes aquatiques ne proliféreront pas!

6- Évitions les feux d'artifices et les pétards. Les oiseaux et les animaux dormiront en toute quiétude et cette pollution supplémentaire nous sera épargnée!

7- Prévenons le bruit pour un partage

responsable de la quiétude de notre lac. Nos voisins et les autres riverains nous souriront! Et nous entendrons mieux nos huards!

8- Sensibilisons nos locataires de court ou moyen terme à leur occupation responsable de notre environnement. Fournissons-leur notre code d'éthique. Nos voisins vont nous remercier.

9- Renaturalisons nos bandes riveraines, les boucliers de nos lacs. Rangeons nos tondeuses et redonnons leur espace naturel à la faune et à la flore. Demandez conseil à l'inspectrice municipale. Sourions plus en jardinant qu'en coupant la pelouse!

10- Protégeons nos lacs, ils nous sont prêts!

Bon été!



info@apelp.ca



simon.carignan.1@gmail.com